



Déclaration des élus canadiens

Le réchauffement planétaire constitue une menace sans équivoque pour notre environnement, notre économie et nos vies.

Les pays du monde entier doivent travailler ensemble afin d'éloigner le plus possible le réchauffement de la planète d'un seuil critique d'augmentation des températures de 2°C (par rapport aux niveaux préindustriels). Autrement, en vertu de la science la mieux établie, les conséquences seraient catastrophiques. Pour y arriver, les pays industrialisés doivent réduire, d'ici 2020, leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) de 25 à 40% par rapport aux niveaux de 1990.

Les Canadiens méritent d'avoir un gouvernement responsable qui assume notre juste part des efforts internationaux destinés à limiter le réchauffement de la planète à moins de 2°C;

En tant qu'élu, je m'efforcerai de veiller à ce que le Canada respecte ses engagements de Kyoto et se fixe un objectif national de réduction des GES d'au moins 25 % par rapport au niveau de 1990, d'ici 2020. Je travaillerai en outre pour que notre pays dispose d'un plan d'action crédible permettant d'atteindre nos cibles pour 2020.

Dans ce but, je suis disposé à appuyer :

- l'établissement d'une taxe contre la pollution par les GES;
- la mise en oeuvre de réglementations parmi les plus ambitieuses du monde et le recours à des investissements suffisants permettant d'atténuer la pollution par les GES provenant des véhicules, des édifices et d'autres sources;
- des mesures musclées pour encourager la conservation d'énergie et la production d'énergies renouvelables; et
- l'adoption urgente de mesures visant à minimiser les répercussions des changements climatiques sur la population et les écosystèmes, ici et à l'étranger.

Le Canada doit agir comme chef de file lors des futures négociations internationales portant sur la prochaine phase du Protocole de Kyoto. Tous les pays du monde y discuteront des importantes réductions de GES qui devront être réalisées globalement. Ces négociations, dont l'importance est cruciale, connaîtront leur conclusion à Copenhague au Danemark, en décembre 2009. Le Canada n'a pas le droit de laisser tomber la communauté internationale.

NOM

CIRCONSCRIPTION

PROVINCE

PARTI

SIGNATURE

DATE

Par télécopieur : Dave Martin, Greenpeace, 416-597-8422

Par courriel : dave.martin@greenpeace.org

Par la poste : Greenpeace, Attn. Dave Martin, 33 Cecil St., Toronto, ON M5T 1N1